

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Comité Syndical se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, mercredi 07 octobre à 20 heures conformément aux convocations du 22 septembre 2015.

Est inscrit à l'ordre du jour : approbation du compte rendu du 15 juin 2015 ; bilan des activités du CPIE , plan de financement des travaux d'économie d'énergie (chauffage et eau chaude) au centre de loisirs ; proposition d'accord de la Ligue de l'Enseignement ; programme d'actions de gestion de la forêt alluviale du contrat territorial «Allier aval» ; travaux de rénovation dans le logement du gardien ; questions diverses.

Séance du 07 octobre 2015

L'an deux mille quinze, le 07 octobre à 20 heures, le Comité Syndical de Chadieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Authezat, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, Président.

Date de la Convocation du Conseil Syndical : 22 septembre 2015.

Présents : Mesdames Agnès ROCHE, Anne-Marie GUILLAUMIN, Monsieur Gilles PÉTEL, Madame Nicole ROUX, Monsieur Yves CHAMBON, Madame Aude AYOUL-GUILMARD, Monsieur Claude DUCHET ;

Excusés : Messieurs Nicolas BERNARD, Mickaël SANTOS, Didier FOURNIER, Madame Edwige MOLINIER, Monsieur Henri SAUZEDDE ;

Absents : Madame Ludivine MEISSONNIER, Monsieur Jean-Christophe VICTORI ;

Procurations : de Monsieur Nicolas BERNARD à Madame Agnès ROCHE, de Monsieur Didier FOURNIER à Madame Nicole ROUX, de Madame Edwige MOLINIER à Monsieur Pierre METZGER, de Monsieur Henri SAUZEDDE à Monsieur Gilles PÉTEL ;

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PÉTEL.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2015

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le comité syndical aborde les questions inscrites à l'ordre du jour

CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) – BILAN DES ACTIVITÉS

Messieurs THEVENON et LONGCHAMBON, respectivement directeur du CPIE Clermont-Dômes et directeur du centre de Chadieu, distribuent d'abord aux membres du comité syndical un document qui récapitule les activités de l'ALSH depuis l'arrivée de leur structure, soit 9 mois environ. Ils détaillent la fréquentation par période et par commune, la composition de l'équipe, le partenariat avec la commune de Lempdes, et le contenu des retours des enquêtes de satisfaction.

Ensuite ils explicitent le tableau des recettes encaissées et à venir de ce premier exercice. Le montant total des produits devrait approcher 100000€, ce qui permet d'espérer un exercice proche de l'équilibre financier.

Les membres du comité félicitent l'équipe du CPIE pour la clarté de leurs exposés et pour leur gestion financière du centre.

2015/015 – TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE (Chauffage et eau chaude du centre de loisirs) – PLAN DE FINANCEMENT

Lors de la réunion du précédent comité syndical en date du 15 juin, ce dernier avait proposé de confier les investissements liés aux travaux d'économie d'énergie au CPIE, nouveau gestionnaire du centre de Chadieu.

Monsieur THEVENON, directeur du CPIE Clermont-Dômes, dûment mandaté par le Conseil d'Administration du CPIE, confirme au syndicat que le CPIE accepte la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

Le comité syndical, considérant que ces travaux devraient diminuer sensiblement la consommation d'énergie sur le site et par conséquent les frais de fonctionnement, accepte de rembourser au CPIE la part lui restant à charge, toutes subventions déduites, de ces travaux estimés à 28 000 € TTC.

Délibération : publiée et/ou affichée le 27/10/2015

transmise au Préfet le XX/11/2015

2015/016 – LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – PROPOSITION D'ACCORD

Monsieur le président distribue aux membres du comité une copie de la lettre, datée du 10 juillet 2015, adressée par le président de la FAL au Président du Syndicat de Chadieu. Cette lettre propose un accord entre les deux parties suite à la rupture de la convention par la FAL et la demande de participation du Syndicat de Chadieu aux frais de remise en état des locaux.

Après en avoir débattu, le comité unanime :

- approuve l'arrangement proposé par le Président de la FAL ;
- autorise le Président à commander les travaux de remplacement des baies vitrées pris en charge par la FAL ;
- remercie le 1^{er} vice-président du Conseil Départemental pour l'organisation de la réunion de conciliation.

Délibération : publiée et/ou affichée le 27/10/2015

transmise au Préfet le XX/11/2015

2015/017 – CONTRAT TERRITORIAL «ALLIER AVAL» - PLAN DE FINANCEMENT ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROGRAMME D' ACTIONS DE GESTION DE LA FORÊT ALLUVIALE DE CHADIEU

Monsieur le Président présente le programme d'actions de gestion la forêt alluviale de Chadieu inscrit au Contrat Territorial Val d'Allier pour la période s'étendant du 1^{er} août 2015 au 31 décembre 2020, et dont le Syndicat Intercommunal de Chadieu est maître d'ouvrage. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un projet collaboratif impliquant le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et la Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, et pour lequel le Syndicat intercommunal de Chadieu est chef de file.

Le coût prévisionnel des actions relevant de ce projet, le calendrier de réalisation et le plan de financement de ces actions sont présentés dans le tableau ci-après.

CALENDRIER DE REALISATION ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Action	Répartition annuelle en € (HT)						Coût prévisionnel total en € (HT)	Participation prévisionnelle de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne		Participation prévisionnelle du Feder Loire(1)		Participation prévisionnelle du Conseil départemental du Puy-de-Dôme			Autofinancement		Autofinancement	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		Montant éligible en € (HT)	Taux %	Montant éligible en € (HT)	Taux %	Montant éligible en € (HT)	Taux %	Montant en €	Taux %	Montant en €	Taux %	
	Etudes et plans de gestion		16 000						16 000	50	8 000	30	4 800	20	3 200	0	0	
Suivis scientifiques		1 500			5 100	1 600	8 200			30	2 460			70	5 740			
Travaux d'entretien et gestion courante	2 400	7 400	8 000	4 500	4 600	4 700	31 600	35	11 060	30	9 480	20	6 320	15	4 740			
Coordination et ingénierie financière	750	750	750	750	750	750	4 500	35	1 575	30	1 350			35	1 575			15 065
Accompagnement actions/projets, valorisation sensibilisation	2 000	2 000	2 100	2 100	2 100	2 200	12 500			30	3 750			70	8 750			
Suivis d'évaluation de la gestion, définition et suivis d'indicateurs, bilans	1 000	1 000	1 000	1 000	1 100	1 100	6 200	50	3 100	30	1 860			20	1 240			1 840
Evaluation de fin de contrat						3 000	3 000	50	1 500	30	900			20	600			
TOTAL	6 350	28 650	11 850	8 350	13 650	13 350	82 000	41	25 235	30	24 600	20	9 520	28	22 645	28	22 645	22 645

(1) Afin de respecter les modalités de financement du Feder Loire, des demandes pluriannuelles pourront être effectuées (pour 2 ans voire 3 ans dans certains cas). Une même demande de financement peut concerner plusieurs types d'action listées dans le tableau ci-dessus, à condition que les taux d'aide soient identiques et que le montant total d'aide soit supérieur à 5 000€

Après avoir entendu cet exposé, le comité syndical à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président à signer les documents relatifs au projet et à solliciter les subventions auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, du conseil départemental du Puy-de-Dôme et de l'Union européennes via le POI FEDER Loire.

Délibération : publiée et/ou affichée le 27/10/2015

transmise au Préfet le XX/11/2015

MAISON DU GARDIEN – TRAVAUX DE RÉNOVATION

Les travaux réalisés en régie suite aux désordres constatés par Mme ROCHE, vice-présidente, par le gardien dans la pièce principale de son habitation sont terminés à l'exception de la pose du poêle à bois et de ses accessoires (évacuation et protection thermique).

QUESTIONS DIVERSES

LOGO DU SYNDICAT

Madame Guillaumin, vice-présidente, informe le comité que Monsieur. SANTOS, délégué de la commune des Martres-de-Veyre, sollicite les critiques des membres du syndicat sur sa proposition de logo.

REPERE DE CRUE

Les travaux de pose du repère de crues et du panneau explicatif fournis par l'EP Loire sont en cours de finition.

CAVAL'NATURE

Les 7 et 8 novembre prochains l'association Caval'Nature organisera à nouveau à Chadieu une compétition d'endurance équestre.

Adoption des délibérations n°2015-015 à 2015-017

Fin de la séance à 22 heures 30.

Le Président,



Pierre METZGER.